

Les Echos

Le Quotidien de l'Economie

Mardi 12 Mai 2009

Collectivités locales

Adoubé par l'Etat, Paris Métropole veut rassembler tous les élus

Validé par l'Etat au lendemain du discours de Nicolas Sarkozy sur le Grand Paris, le syndicat d'études tiendra sa séance d'installation en juin à Clichy-sous-Bois. Un lieu symbolique pour lancer une structure inédite.

C'est dans un lieu très symbolique que se tiendra le 10 juin la séance d'installation du syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole, ont annoncé hier les élus du secrétariat de la conférence métropolitaine, cette initiative lancée en 2006 par le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë, dont est issu le syndicat. Ils étaient réunis pour la première fois après la signature de l'arrêté de création du syndicat le 30 avril par le préfet de la région Ile-de-France, Daniel Canepa, au lendemain du discours du chef de l'Etat sur le Grand Paris. Ce dernier avait en quelque sorte validé Paris Métropole en appelant de ses vœux une « agora des élus ». Le syndicat verra donc officiellement le jour à Clichy-sous-Bois, d'où étaient parties les émeutes de novembre 2005. Et le lieu fait apparemment consensus à gauche comme à droite, ainsi qu'ont voulu le montrer hier les élus. « C'est un endroit qui, avec Montfermeil, fait partie des territoires identifiés par le président de la République comme un territoire de projets, à désenclaver », a rappelé le maire UMP de Nogent-sur-Marne, Jacques J. P. Martin.

La séance de juin permettra d'élire les membres du bureau (avec le principe d'un adhérent, une voix), ses vice-présidents et son président. Bertrand Delanoë ne sera pas candidat mais « probablement volontaire pour être vice-président », selon son adjoint Pierre Mansat. Parmi les postulants figurent Philippe Laurent, maire (sans étiquette) de Sceaux, Patrick Braouezec, président (PCF) de la communauté d'agglomération Plaine Commune. Daniel Guiraud et Claude Dilain, maires (PS) des Lilas et de Clichy-sous-Bois pourraient aussi tenter leur chance.

Recherche de consensus

Paris Métropole se concentrera sur quatre thématiques : « le logement », « le développement économique et la solidarité financière et fiscale », « les projets métropolitains » et « les déplacements ». La réunion constitutive verra aussi la modification des statuts sur la sortie du syndicat, comme le demandaient les élus de la majorité présidentielle. Paris Métropole comprend déjà 87

membres (dont 61 communes, 19 EPCI, les 6 départements de gauche d'Ile-de-France ainsi que la région), très majoritairement à gauche. Plusieurs collectivités de droite - dont les Hauts-de-Seine -, jusqu'à présent assez rétives, devraient rapidement intégrer le syndicat. « Nous sommes un syndicat d'études mais d'abord un lieu de dialogue politique ouvert à tous », a martelé Pierre Mansat.

« Paris Métropole doit faire en sorte que les choses avancent grâce au consensus le plus large chez les élus locaux, il n'y aura pas un projet Paris Métropole contre un autre, il faut associer le maximum d'élus et l'Etat », a rassuré pour sa part Philippe Laurent. « Le fait d'avoir renvoyé à plus tard le problème de la gouvernance va nous permettre de nous concentrer sur les projets, sans enjeux de pouvoir », veut croire Jacques J. P. Martin. Un jugement qui risque de s'effriter à l'approche des régionales.

ISABELLE FICEK

Les Echos

Le Quotidien de l'Economie

Mardi 12 Mai 2009

Collectivités locales

PIERRE MANSAT - ADJOINT (PCF) AU MAIRE DE PARIS CHARGÉ DE PARIS MÉTROPOLE

« Le chef de l'Etat a compris la nécessité de Paris Métropole »

Question : Paris Métropole a-t-il vocation à rester une « agora du Grand Paris », selon les termes du chef de l'Etat le 29 avril, ou à devenir un organe doté de compétences pour le logement, l'urbanisme comme cela a parfois été envisagé ?

Paris Métropole est et sera un lieu d'études, mais surtout de dialogue politique entre élus de tous courants et tous secteurs géographiques et entre institutions de taille et de nature différentes. A cette étape, il n'a pas d'autre vocation. Aux élus qui vont le faire vivre de lui donner de l'ambition dans sa capacité à formuler des propositions, des points de vue sur les projets et la façon de les piloter. C'est sur cette base-là que les collectivités adhèrent.

Par ailleurs, le maire de Paris a, lui, un point de vue sur ce que pourrait être l'évolution possible, souhaitable, de Paris Métropole. Dans son esprit, le syndicat pourrait devenir l'embryon d'une réforme de gouvernance, mais il s'agit là d'une réflexion qui lui appartient et n'est pas constitutive du syndicat.

Question : La question de la solidarité financière et fiscale, qui est

au coeur des réflexions du syndicat, peut-elle avancer sans évolution de la gouvernance ?

Nous souhaitons d'abord ne pas séparer les questions du développement économique, de la production de richesses, de l'attractivité, de celle des ressources, de la solidarité, de la péréquation, qui existe déjà mais qui à notre avis est très insuffisante. Et il faut d'abord établir à ce sujet un véritable état des lieux parce que beaucoup d'idées toutes faites sont véhiculées sur cette question.

Regardez à cet égard les recettes de la taxe professionnelle par départements [NDLR, les Hauts-de-Seine en tête, suivis de près par la Seine-Saint-Denis, puis de Paris et loin derrière, du Val-de-Marne]. Mais si l'on veut travailler sur cette question, il faudra sans doute s'interroger sur ce qu'on appelle la gouvernance ou, en tout cas, sur des modes d'intervention qui feront appel à des outils législatifs. Je crois que la force de Paris Métropole résidera dans ses capacités à poser ce problème de façon non polémique.

Question : Il y a un retour de l'Etat

dans la région capitale. Comment Paris Métropole a prévu de dialoguer avec l'Etat ?

On pourrait retourner la question. Je crois que le chef de l'Etat a compris - et Christian Blanc d'ailleurs l'a exprimé plusieurs semaines avant lui - que tout le monde avait besoin d'une organisation des collectivités qui travaillent à un point de vue partagé sur la métropole et que cette absence avait été jusqu'ici problématique. Certes, il y a des associations d'élus qui ont une légitimité mais on voit bien que cela ne suffisait pas à occuper la totalité du champ de réflexion. Paris Métropole aura bien vocation à être un interlocuteur de l'ensemble des acteurs du développement de la métropole. C'est aussi pour cela que le syndicat aura un comité des partenaires qui réunira notamment les grands acteurs économiques et les aménageurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR I. F.

Pierre Mansat.

Tous droits réservés : Les Echos
1E7355457C20BF01C08405039407114E49261B99D6E4528C8552096

Diff. 140 313 ex. (source OJD 2005)